



## CONSEIL INTERCOMMUNAL

p.a. Pierre Schaller  
Chemin du Creux 30  
CP 69  
1276 Gingins  
Tel. 079 230.77.20  
Courriel : [pschaller@schaller-bois.ch](mailto:pschaller@schaller-bois.ch)

### **Procès-verbal du conseil intercommunal de l'AIAB Mardi 13 décembre 2016 à 20h00, à Borex Salle des conférences Elisabeth de portes, bâtiment C, 3<sup>e</sup> étage**

Présidence : *Monsieur Pierre Schaller.*  
Ouverture de la séance à 20h10.

#### Ordre du jour :

1. Appel/Assermentation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 septembre 2016
4. Communications du Bureau
5. Communications du Comité de direction (CODIR)
6. Préavis 07-2016 autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, droits réels immobiliers, actions ou parts de sociétés immobilières – rapport de la commission de gestion-finances
7. Préavis 08-2016 autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles – rapport de la commission de gestion-finances
8. Préavis 09-2016 autorisation de plaider – rapport de la commission de gestion-finances
9. Préavis 10-2016 Tarif des vacations et indemnités des membres du bureau du conseil intercommunal, des délégués et de la secrétaire pour la législature 2016-2021 – rapport de la commission de gestion-finances
10. Postulat Bettens – Rapport de la commission ad-hoc
11. Divers et propositions individuelles

#### **1. Appel/Assermentation**

Délégués présents	: 30
Délégués excusés	: 3
Délégués absents	: 0



Il est procédé à l'assermentation des délégués suivants : Messieurs Patrick Mouttet, Daniel Gallay et Patrik Nicole.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Une modification est apportée à l'ordre du jour.  
Rajout du point no. 12 : Approbation de l'extrait des décisions.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte à l'unanimité*

✓ L'ordre du jour du Conseil intercommunal tel que modifié.

## 3. Approbation du procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 septembre 2016

Le Président soumet le procès-verbal à l'assemblée  
Aucune modification n'est formulée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal accepte par  
**29 oui, 0 non et 0 abstention***

✓ Le procès-verbal du Conseil intercommunal du 27 septembre 2016

## 4. Communications du Bureau

**Monsieur Pierre Schaller**, Président du CI, donne lecture d'une lettre reçue au Bureau du Conseil intercommunal, de Monsieur Pierre Bernet – Crassier. Cette lettre explique le problème rencontré, principalement en fin de semaine, par l'occupation de la place de sport par des groupes adultes de footballeurs extérieurs des communes Asse et Boiron. Ces « clubs » délogent les jeunes et ados du terrain de foot. D'où la demande express au CoDir d'intervenir et de trouver une solution rapidement.

## 5. Communications du Comité de Direction (CoDir)

**Monsieur Serge Melly**, Président du CoDir,  
**Buvette de la piscine de Chésereux :**

Le CoDir c'est déterminé à rouvrir la buvette de la piscine. Elle ouvrira probablement ses portes dès le 1er février 2017.

**Monsieur Jean-Luc Vuagniaux** Syndic de Borex, membre du CoDir,  
**Chantier restaurant scolaire :**

L'installation du chantier a été faite comme prévu durant les vacances scolaires d'automne. Les travaux d'excavation et de terrassement étant retardés par un problème lié à la conduite électrique de Romande Energie, la décision a été prise de reporter le démarrage des travaux à la mi-janvier 2017. Parallèlement les mesures de sécurité ont été prises notamment pour les accès au collège ainsi que sur le chantier.

## 6. Préavis 07-2016 autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, droits réels immobiliers, actions ou parts de sociétés immobilières – rapport de la commission de gestion-finances

La lecture du rapport de la commission de gestion-finances est faite par Monsieur Raoul Sanchez. La commission recommande d'accepter le préavis 07-2016 tel que présenté. La parole n'est pas demandée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal décide par*  
**29 oui, 0 non et 0 abstention**

- ✓ **D'accorder au Comité de Direction l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, droits réels immobiliers, actions ou parts de sociétés immobilières dans une limite qui ne pourra pas dépasser CHF 100'000.-- par cas, charges éventuelles comprises**

**7. Préavis 08-2016 autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles – rapport de la commission de gestion-finances**

La lecture du rapport de la commission de gestion-finances est faite par Monsieur Raoul Sanchez. La commission recommande d'accepter le préavis 08-2016 tel que présenté.

La parole n'est pas demandée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal décide par*  
**29 oui, 0 non et 0 abstention**

- ✓ **D'autoriser le Comité de Direction à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour un montant de CHF 80'000.-- par poste et budget**

**8. Préavis 09-2016 autorisation de plaider – rapport de la commission de gestion-finances**

La lecture du rapport de la commission de gestion-finances est faite par Monsieur Raoul Sanchez. La commission recommande d'accepter le préavis 09-2016 tel que présenté.

La parole n'est pas demandée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal décide par*  
**28 oui, 0 non et 1 abstention**

- ✓ **D'accorder l'autorisation de plaider au Comité de Direction pour des affaires allant jusqu'à concurrence de CHF 100'000.--**

**9. Préavis 10-2016 tarif des vacations et indemnités des membres du bureau du conseil intercommunal, des délégués et de la secrétaire pour la législature 2016-2021 – rapport de la commission de gestion-finances**

La lecture du rapport de la commission de gestion-finances est faite par Monsieur Philippe Widmer. La commission recommande d'accepter le préavis 10-2016 tel que proposé.

La parole n'est pas demandée.

*Le vote a lieu à main levée et le Conseil intercommunal décide par*  
**29 oui, 0 non et 0 abstention**

- ✓ **D'accepter le préavis 10-2016 tel que proposé**

## 10. Postulat Bettens – Rapport de la commission ad-hoc

La lecture du rapport très complet de la commission ad hoc est faite par Monsieur Jacques Moccand. En conclusion, la commission recommande de rejeter le postulat Bettens.

Un débat s'opère entre plusieurs délégués dont les divers avis et sentiments émis sont très partagés.

Le rapport de la commission ad hoc pour le postulat Bettens est mis au vote à *main levée* et le Conseil intercommunal décide par **22 oui, 3 non et 4 abstentions**

- ✓ **D'accepter le rapport de la commission ad-hoc, ce postulat est donc refusé aucune suite n'est donnée.**

## 11. Divers et propositions individuelles

La parole est donnée à l'assemblée.

### Législation sur l'utilisation du terrain de sport du CSBC :

une motion a été déposée par plusieurs motionnaires qui demandent au CoDir de faire une proposition de réglementation ainsi qu'un mode de contrôle sur l'utilisation du terrain de sport du CSBC. La lecture de la motion est faite par Monsieur Michel Bersier.

M. Schaller président, demande au Conseil s'il est d'accord d'entrer en matière avec la motion. A la majorité, le Conseil l'accepte et la discussion est ouverte.

Le CoDir prend la parole. Il explique que L'AIAB se préoccupe de cette problématique et qu'elle étudie plusieurs pistes. La signalétique déjà mise en place va être modifiée et des détails vont encore être discutés. Au vu de la situation, il faudra peut-être penser à une surveillance. Surveillance qui engendra des coûts supplémentaires. En attendant, le CoDir confirme qu'il prend en considération la motion et qu'une suite sera donnée lors de la prochaine assemblée.

La parole n'est plus demandée.

Le président communique les dates des prochaines assemblées en 2017 soit :  
*Le 28 mars, le 27 juin, le 26 septembre et le 12 décembre (en réserve).*

## 12. Approbation de l'extrait des décisions

Le président fait la lecture de l'extrait des décisions de la séance de ce soir.

*Au vote à main levée ; l'extrait des décisions est accepté à l'unanimité.*

La séance est levée à 21h20 et les délégués sont invités à boire le verre de l'amitié suivi d'une agape.

Le Président



Pierre Schaller



La Secrétaire



Tina Hölzel